



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694
Télécopieur: (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du jeudi 18 juin 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du jeudi 18 juin 2015 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau, à la bibliothèque, 145 rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18h00.

1. Introduction

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum.

Présents :

Michael Barbadakis	Président, Parent-membre
Julie Groulx	Vice-présidente, parent-membre
Sylvie St-Pierre	Parent-membre
Caroline Petit-Turcotte	Parent-membre
Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
Julie Villeneuve	Enseignante-membre
Louise Marchand	Enseignante-membre
Sébastien Vézina	Secrétaire, personnel de soutien-membre
Antoine Gomis	Parent-membre
Yann Bouteiller	Représentant du service de garde-membre
Dominique Kenney	Représentant de la communauté-membre
Jacinthe Gauthier	Représentante de OPP, non-membre
Serge Guitard	Directeur, non-membre
Nathalie Villeneuve	Commissaire de l'école, non-membre

Absents :

Christian Castonguay	Enseignant-membre
Natacha Mustaikis	Parent-membre, représentante EHDAA

Le président constate qu'il y a quorum.

Michal barbadakis
Président

Sébastien Vézina
Secrétaire

Serge Guitard
Directeur

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Un point est ajouté au point 2 *intervention du public*. M. Gomis propose l'adoption de l'ordre du jour. (unanime)

1.3 Adoption du procès-verbal du 21 mai 2015.

M. Yan Bouteiller demande que la lettre H soit retirée de son nom de famille du procès-verbal du 21 mai 2015. Mme Petit-Turcotte propose l'adoption. (unanime)

1.4 Suivis au procès-verbal du 21 mai 2015.

Aucun suivi.

2. période d'intervention du public.

Mme Gilan, parent d'un élève du préscolaire prend la parole. Elle fait une intervention au sujet des dîners pizza et plus particulièrement au sujet des breuvages offerts. Mme Gilan demande s'il est possible d'inclure du lait dans les breuvages offerts aux enfants. Les membres reçoivent l'information et la proposition du parent.

3. Mot de la direction.

3.1 Clientèle et structure 2015-2016.

M. Guitard prend la parole. Il affirme qu'il y a un surplus d'environ 30 élèves au préscolaire et 15 élèves en deuxième année. Les dossiers de ces élèves sont déjà à l'école de l'Amérique-Française ou à l'école du Marais et la direction a communiqué avec les parents afin de les informer. La structure reste la même que l'année en cours.

3.2 Le prix Rachelle Patry.

M. Guitard mentionne qu'il n'a reçu aucune candidature pour le prix Rachelle Patry jusqu'à maintenant. Il rappelle qu'on a jusqu'au mois d'octobre pour faire parvenir une candidature à la CSPO. Finalement, M. Serge Guitard remercie l'ensemble du conseil pour l'année de service 2014-2015.

4. Mots des invités.

Michal barbadakis
Président

Sébastien Vézina
Secrétaire

Serge Guitard
Directeur

4.1 Période d'intervention de l'OPP du Plateau.

Mme Gauthier prend la parole. Elle remercie tout le monde et elle dit que ce fût une très belle année au sein de l'OPP.

4.2 Mot de la commissaire.

Mme Nathalie Villeneuve prend la parole. Elle mentionne que le transfert du programme sport étude de l'école secondaire de l'Île vers l'école secondaire Mont-Bleu a été accepté au conseil des commissaires.

5 Mot du président.

5.1 Budget de fonctionnement du C.É 2014-2015 (info)

M. Barbadakis et Mme Gauthier prennent la parole. Les surplus de fin d'année du budget de fonctionnement du C.É. serviront à la reconnaissance du personnel de l'école du Plateau et cet argent sera géré par l'OPP dans ce même but. M. Sébastien Vézina adopte. (unanime)

5.2 Plan d'action / Priorités 2014-2015.

M. Barbadakis prend la parole. Il explique que selon le plan d'action approuvé par le CÉ, il reste un total de 7227.53 \$ qui n'ont pas été dépensé. Il pourrait y avoir de 500 \$ à 1000 \$ de dépenses supplémentaires d'ici la fin de l'année scolaire.

5.3 Rapport annuel 2014-2015.

À l'intérieur du rapport annuel nous devons corriger le mot enseignante pour le mot enseignant vis-à-vis le nom de M. Christian Castonguay. Mme Groulx propose l'adoption du rapport annuel 2014-2015. (Unanime) (CÉ-28-14-15)

6. Dossiers

Michal barbadakis
Président

Sébastien Vézina
Secrétaire

Serge Guitard
Directeur

6.1 Convention de gestion 2015-2016.

M. Guitard prend la parole. Il explique les objectifs de 2014-2015. L'objectif académique est atteint, même dépassé, il sera donc modifié pour 2015-2016. Cependant, l'objectif #2 touchant au sentiment de sécurité des élèves et ciblant la diminution de la violence verbale au deuxième cycle n'est pas atteint. L'objectif sera poursuivi l'an prochain. L'objectif #1 pour 2015-2016 est : Atteindre une moyenne de 79% au bulletin de fin d'année en écriture et une moyenne de 80% au bulletin de fin d'année 2016-2017 pour les élèves de 2^{ème} année. Le deuxième objectif consiste en : Diminuer la violence physique et verbale de 2% et diminuer également la violence verbale de 2% à l'intérieur de l'école. M. Kenney demande pourquoi qu'à l'intérieur du questionnaire répondu récemment aux élèves de troisième et quatrième année, 27% des élèves de troisième année se disaient vivre un sentiment d'insécurité à un endroit ou autre de l'école. M. Guitard répond que plusieurs facteurs peuvent influencer ce résultat, mais que l'équipe travaillera sur cet objectif l'an prochain. Mme St-Pierre propose l'adoption de la convention. (unanime) (CÉ-29-14-15)

6.2 Budget école 2015-2016.

M. Gomis commente que les coupures se font sentir énormément sur les élèves. M. Yan dit également qu'il ne comprend pas pourquoi le budget de fonctionnement de la commission scolaire augmente alors que de plus en plus de tâches sont déléguées aux responsables du service de garde. M. Kenney commente vigoureusement les coupures et comment le Québec tend de plus en plus vers un modèle d'école privée. Le budget 2015-2016 est proposé par Mme Petit-Turcotte. (unanime) (CÉ-30-14-15)

6.3 Organisation et fonctionnement du SDG.

M. Yan Bouteiller prend la parole et fait une correction sur un des points concernant le 12 heures de préavis si une autre personne que les parents doit aller chercher l'enfant. Il faut 12 heures de préavis si c'est une personne qui n'est pas déjà inscrite au registre de l'enfant. Si cette personne est déjà inscrite, il n'y a pas de problème.

7. Message des représentantes/représentants.

7.1 Mot du personnel enseignant.

Mme Julie Villeneuve et M. Louise Marchand commentent et remercient la participation des parents aux sorties éducatives de fin d'année.

Michal barbadakis
Président

Sébastien Vézina
Secrétaire

Serge Guitard
Directeur

7.2 Mot du représentant du service de garde.

M. Bouteiller remercie l'ensemble du conseil d'établissement. Il dit également que les frais pour les journées pédagogiques influence de beaucoup l'inscription d'août 2015. En outre, les inscriptions pour les journées pédagogiques de début de la rentrée ont diminué de 50%.

7.3 Mot du représentant du comité de parent.

M. Gomis commente les changements du sport étude et dit que maintenant les budgets pour les congrès seront gérés par le comité de parents.

7.4 Mot de la représentante EHDAA.

Membre absente.

7.5 Mot du représentant de la communauté.

M. Kenney commente les changements de programmes des écoles secondaires.

8. Levé de la séance.

M. Kenney propose la levée de la séance.